

TARIFICATION INTERNAT

- La nuitée (comprenant le petit-déjeuner) est fixée à 4.21 €
- Le déjeuner ou le dîner varie selon le quotient familial. Le tarif par défaut des déjeuners et des dîners est de 4.09€. Il peut être modulé entre 1.54€ et 4.09€ en fonction du quotient familial. Pour que la modulation s'applique, veuillez transmettre **à chaque rentrée scolaire** : l'attestation de restauration scolaire ou l'attestation de quotient familial de la CAF de moins de trois mois.

La demi-pension fonctionne sur régime d'avance. L'approvisionnement du compte peut être fait :

- Par prélèvement automatique suivant l'échéancier ci-dessous

Dates de prélèvement	Internat (Demi-pension incluse)
05/09/2021	190 €
05/10/2021	190 €
05/11/2021	190 €
05/12/2021	190 €
07/01/2022	190 €
05/02/2022	190 €
05/03/2022	190 €
05/04/2022	190 €
06/05/2022	190 €
05/06/2022	190 €
05/07/2022 prélèvement complémentaire si nécessaire	190 €

- Par Carte bleue via votre compte Turboself. L'absence de crédit signifie la volonté de ne pas manger au restaurant scolaire. L'élève se verra donc refuser l'accès au service sans aucune contestation possible si le compte de demi-pension n'est pas suffisamment alimenté.